

RC Décennale en RC Entreprises

Renseignements nécessaires pour obtenir une attestation



Ce document est mis à votre disposition pour votre facilité. Il ne faut en aucun cas le renvoyer à la compagnie

1. But de ce document

Ce document vous aidera à remplir les **données nécessaires pour l'obtention d'une attestation** dans le cadre de la RC décennale. Vous avez la possibilité de demander une attestation pour le compte de votre client :

- via AG Online > Vue client > N° de contrat avec garantie décennale > Mes attestations
- via votre logiciel de gestion, avec des MPB.

Votre client peut également directement obtenir une attestation via votre site Web ou celui d'AG Insurance.

2. Données à remplir pour obtenir une attestation

Attention : l'attestation qui est délivrée est un document officiel qui constitue la preuve que la responsabilité décennale du preneur est assurée pour le chantier déclaré.

Une fois l'attestation d'assurance établie, elle sera conservée dans un registre national. Elle ne peut être modifiée, détruite ou révoquée.

Veillez donc remplir les données nécessaires avec la plus grande attention.

Les coordonnées de l'assuré

Elles sont générées lors de l'introduction du numéro de police.

Date de début des travaux de l'assuré : / /

Cette date ne peut être supérieure à 30 jours dans le futur ou dans le passé :

- si le chantier a lieu dans plus de 30 jours, message bloquant
Il faut réessayer plus tard
- si le chantier a débuté depuis plus de 30 jours, message bloquant
Il faut interroger l'assuré sur les raisons de ce retard et contacter la compagnie

Les travaux concernent-ils une habitation en Belgique ?

Oui Non

Montant des travaux de l'assuré [HTVA] :

..... EUR

La valeur du chantier global dépasse-t-elle 1.500.000 EUR [HTVA] ?

Oui Non

Blocage si la valeur du chantier global dépasse 1.500.000 EUR : ce chantier n'est plus considéré comme « standard » ; il faut remplir [le questionnaire Tous Risques Chantiers et Responsabilité décennale](#) disponible sur Inside et le transmettre à la compagnie.

Nature des travaux de l'assuré

Prendre une activité proposée, en fonction de celle reprise dans le contrat et des travaux réalisés sur le chantier :

- | | | |
|---|---|---|
| <input type="checkbox"/> Charpente et structure bois (hors maison bois) | <input type="checkbox"/> Etanchéité sous-sol | <input type="checkbox"/> Peinture |
| <input type="checkbox"/> Charpente et structure métalliques | <input type="checkbox"/> Etanchéité toiture terrasse | <input type="checkbox"/> Plâtrier |
| <input type="checkbox"/> Chauffage - sanitaire | <input type="checkbox"/> Etanchéité / isolation des façades | <input type="checkbox"/> Revêtements de sols |
| <input type="checkbox"/> Cheminée - poêle | <input type="checkbox"/> Installation climatisation | <input type="checkbox"/> Terrassements |
| <input type="checkbox"/> Couverture - toiture | <input type="checkbox"/> Installation panneaux solaires | <input type="checkbox"/> Travaux d'étude selon contrat d'entreprise |
| <input type="checkbox"/> Electricité | <input type="checkbox"/> Maçonnerie et béton armé | |
| <input type="checkbox"/> Entrepreneur général | <input type="checkbox"/> Menuiserie | |

Si l'assuré réalise plusieurs travaux sur le chantier, sélectionner la nature des travaux concernant les plus coûteux.

En cas de blocage, contacter la compagnie.

Ajout d'étage(s) sur un étage existant ?

Oui Non

Si oui, blocage : ce chantier n'est plus considéré comme « standard » ; il faut remplir [le questionnaire Tous Risques Chantiers et Responsabilité décennale](#) disponible sur Inside disponible sur Inside et le transmettre à la compagnie.

La portée entre deux appuis est-elle supérieure à 10 mètres ?

Oui Non

Si oui, blocage : ce chantier n'est plus considéré comme « standard » ; il faut remplir [le questionnaire Tous Risques Chantiers et Responsabilité décennale](#) disponible sur Inside décennale disponible sur Inside et le transmettre à la compagnie.

S'agit-il d'une rénovation ?

Oui Non

Intervention d'un architecte ?

Oui Non

On ne demande pas d'introduire les données de l'architecte.

Référence du permis d'urbanisme : Délivré le : / /

Veuillez reprendre strictement les références reprises sur le permis d'urbanisme.

Situation du chantier

Rue : N° : Bte :

Code postal : Localité :

Références cadastrales :

Une référence cadastrale se compose de 17 positions [11111A2222/33B444].

Elle est normalement reprise sur le permis d'urbanisme, mais vous pouvez aussi la trouver via www.cadastre.be

Langue de l'attestation : FR NL DE